



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2022

20h30 -Salle de la Mairie

Présents : MM. Cédric BARBIER, Bruno CHAUCOUVERT, Claude COMTE, Jean Michel GRAS, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Excusés : Ludivine GERARDIN, Jean Marie GUELLE, Nicolas THABARD.

Secrétaire de séance : M. Thierry VINCENT.

1. RPQS EAU 2021

Monsieur le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour le Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service public de l'eau. Après présentation du rapport au Conseil Municipal par Monsieur le Maire, celui-ci est approuvé à l'unanimité. (8 voix).

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 16 JUILLET 2022

Le compte rendu du dernier conseil est adopté à l'unanimité (8 voix).

3. ONF – COUPES 2023

- L'ONF prévoit que les coupes de bois 2023 seront réalisées sur les parcelles 21, 22, 23, 24, 27. Ces parcelles sont constituées principalement de chênes et de hêtres. L'affouage 2023 se fera dans ces mêmes parcelles.

Monsieur le Maire a signé le contrat de déboisement des parcelles 25 et 26 qui devait être réalisé avant fin octobre pour la poursuite de l'exploitation de la carrière.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la prise de délibération concernant ce sujet (8 voix).

- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter la proposition de renouvellement de l'engagement au label PEFC pour un montant de 179,25 € (8 voix).

4. RGPD

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de renouvellement d'adhésion au Règlement Général sur la Protection des Données. Le projet est approuvé à l'unanimité (8 voix).

Thierry VINCENT est désigné à l'unanimité Délégué à la Protection des Données (8 voix).

5. TAXE D'AMÉNAGEMENT

Elle concerne les opérations de construction, reconstruction et agrandissement d'un bâtiment, les installations ou aménagements de toute nature, nécessitant l'obtention d'une des autorisations d'urbanisme. Le calcul de cette taxe correspond à un pourcentage du montant des opérations citées ci-dessus.

Une nouvelle loi du 14 juin 2022 sur la taxe d'aménagement est entrée en vigueur. Elle oblige les communes à reverser une part de cette taxe à la communauté de communes. Suite à la conférence des Maires, la communauté de communes Jura Nord a proposée un taux de 0,1%.

Arrivée de Nicolas THABARD à 21h27.

Le taux de 0,1 % pour la part reversée à la CCJN est validé. Sur proposition de Mr le Maire, le conseil après délibération décide le taux minimal de 1 % pour la part communale.

Seront exonérés de taxe d'aménagement les bâtiments suivants : Abris de jardin, Commerces de détail, locaux d'habitation principale (PTZ), maisons de santé, locaux d'habitation et d'hébergement.

Le conseil approuve le projet de délibération et les taux par 6 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2022 20h30 -Salle de la Mairie

6. SUBVENTION ÉCOLE DE MOISSEY

Une subvention de 75,50 € est demandée par l'école de Moissey afin de participer aux sorties piscines. Cette subvention est accordée à l'unanimité (9 voix).

7. ISOLATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire présente les différents devis proposés par l'entreprise FCB Isolation pour les travaux d'isolation des bâtiments communaux. L'ensemble de ces travaux s'élèverait à un total de 16 359,98 €.

Après discussion et comparaison avec l'estimation donnée précédemment par le SIDEDEC, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (9 voix), la réalisation des travaux présentés concernant l'isolation et demande à Mr le Maire de solliciter les subventions afférentes.

8. SYDOM – RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2021

Monsieur le Maire présente le rapport annuel du SYDOM au Conseil Municipal.

9. AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

Le projet suit son cours.

10. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Jean Michel GRAS demande que la commune d'Offlanges rédige un courrier demandant au Conseil Départemental du Jura de prendre en charge le transport scolaire des lycéens (internes compris), scolarisés dans un établissement en dehors du département du Jura, au même titre que ceux scolarisés dans notre département. Il se propose de participer à l'élaboration de ce courrier.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'évolution du PLUi.
- Le nettoyage des sources se déroulera le samedi 1^{er} octobre. Rendez-vous à 9h00 devant l'église.
- Le nettoyage du grenier au-dessus de l'ancienne école se déroulera le mardi 11 octobre. Rendez-vous à 9h00.
- Afin de participer collectivement à la diminution de notre consommation d'énergie électrique, une réflexion sur l'extinction de l'éclairage public la nuit est engagée.
- M. Alexandre LENOBLE informe que la Commission Locale d'Information et de suivi des Carrières de Moissey (CLIS) se réunira le 4 novembre prochain à la Salle des Fêtes d'Offlanges, et qu'il faudra être vigilant quant à la remise en état notamment de la conduite d'eau avant de donner l'autorisation de la poursuite de l'activité.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h45

